

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

243e SEANCE

BALE, LE MARDI 13 MARS 1990 A 9 HEURES 30

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 242e séance.
- II. Préparation de la Conférence intergouvernementale(1).
- III. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(2).
- IV. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de février et des premiers jours de mars 1990.
- V. Examen des politiques monétaires en vigueur dans les pays membres de la CEE sur la base du Rapport No 37 du groupe d'experts présidé par M. Raymond(3).
- VI. Poursuite de l'échange de vues sur les questions soulevées par une éventuelle association de pays tiers au SME(4).
- VII. Examen du Rapport No 69 établi par le groupe d'experts présidé par M. Dalgaard sur les propositions d'une facilité de liquidité pour le Système de compensation de l'écu privé(5).
- VIII. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- IX. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Le Président du Comité monétaire a été invité à participer aux discussions.
 - 2) Les documents (graphiques, tableaux de la "concertation" et Série mensuelle de statistiques) seront préparés par le Secrétariat et seront disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
 - 3) Ce rapport, daté du 2 mars 1990, a été transmis par le Secrétariat.
 - 4) Cet échange de vues devrait avoir lieu sur la base de travaux supplémentaires entrepris par le Comité des Suppléants dont le Président fera un rapport oral.
 - 5) Ce rapport, daté du 6 mars 1990, a été transmis par le Secrétariat.